



## Le bon sens pratique contre la mycotoxine DON

DON = déoxynivalénol (toxine produite par certains champignons et qui peut contaminer les grains de céréales).

Si les années où l'on rencontre des problèmes conséquents avec les teneurs en DON ont été peu fréquentes (3 fois en 10 ans ; 2002, 2007 et 2008), un risque subsiste contre lequel le bon sens pratique peut agir même si les conditions climatiques de l'année sont prépondérantes.

La contamination des grains de froment en DON se produit au champ. **Les conditions météorologiques au moment de la floraison des froments sont déterminantes** pour le développement des champignons producteurs de mycotoxines (tel *Fusarium sp.*). Lutter contre la fusariose de l'épi évite des pertes de rendement lié à ces maladies et diminue le risque DON.

De nombreux facteurs phytotechniques permettent de limiter le risque de contamination :

en avant saison, avant de savoir si l'année est à risque ou non (mesures de précautions)

- La **rotation** des cultures. Le précédent maïs est le précédent le plus à risque.
- Le **labour** est l'un des meilleurs moyens pour réduire le risque d'infection et plus particulièrement lorsque l'on est sur un précédent favorable comme le maïs. Si le labour n'est pas réalisable, un broyage minutieux des résidus de cultures peut permettre de les dégrader plus rapidement et ainsi réduire le développement des populations de champignons producteurs de mycotoxines.
- Un **choix variétal** adapté. Il existe des variétés tolérantes aux maladies des épis aussi bien parmi les variétés dites "panifiables" que "fourragères".

en cours de saison

- Il est possible d'appliquer à la floraison un **traitement fongicide** spécifique aux maladies des épis ([liste des fongicides agréés](#)). Toutefois, même la pulvérisation des fongicides les plus efficaces au moment idéal ne contrôle que partiellement le problème des fusarioses sur épis (le plus souvent de l'ordre de 50 à 60%). La rotation des cultures, le travail du sol et le choix variétal restent donc les moyens de prévention les plus efficaces.

La **réglementation** européenne limite la teneur en DON à **1.250 ppb** (=1.250 µg/kg) dans des grains destinés à **l'alimentation humaine**. Les amidonniers et les fabricants de bioéthanol ont également adopté cette limite. Des teneurs maximales de **8.000 ppb** ont été recommandées dans les grains de céréales (hors maïs) destinés à **l'alimentation animale** (recommandation européenne).



## **En conclusion :**

**Les conditions météorologiques au moment de la floraison des froments sont déterminantes** pour le développement des champignons producteurs de mycotoxines (tel *Fusarium sp.*).

Les **variétés tolérantes aux maladies des épis** seront préférées. Elles évitent des pertes de rendement lié à ces maladies.

Lors de la moisson, le tri entre les silos est réalisé sur base de l'humidité et de la variété. L'incorporation d'un lot contaminé en DON dans un silo de froment panifiable peut contaminer tout le silo et conduire à le déclasser entièrement. Afin d'éviter une telle situation, il faut éviter qu'un froment cultivé en conditions à risques, c'est-à-dire en non labour sur un précédent maïs, soit destiné à la panification, la production d'amidon ou de bioéthanol,... sauf si en fin de course l'année a été défavorable à la production de mycotoxines.

## **Que fait la recherche face à cette problématique ?**

Avec le concours d'agriculteurs wallons, un réseau de champs cultivés en froment d'hiver est établi chaque année par le CRA-W. Des collectes d'épis y sont organisées quelques jours avant la récolte grâce à la participation du CARAH, du CADCO, du CPL VEGEMAR et du PIC au sein de la Filière grandes cultures. Des dosages de DON sont réalisés pour établir le niveau de risque de l'année. **Si un % significatif de champ dépasse la norme DON de 1.250 ppb, l'année est jugée à risque et les collecteurs en sont informés** afin d'éviter le mélange de lot contaminé et de lot sain dans les silos.

Pour aider les agriculteurs à gérer cette problématique, des données culturales sont collectées pour chaque champ échantillonné du réseau afin **d'évaluer les pratiques culturales à risque**.

Ces **informations sont diffusées à la profession** lors de journées d'étude et intégrée dans le présent dossier.

*Réalisé par le CADCO avec le Conseil de Filière Wallonne Grandes Cultures et leurs membres.*

*Remerciement particulier à Anne Chandelier (CRA-W) pour son partage d'expertise.*